

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté – Patrie



**PROPOSITION DE MESURES POUR L'ETAT DE PREPARATION
(R-PP)**

Pays : TOGO

Date de présentation: 29 juillet 2013

(version révisée du 08 novembre 2013)

**Fonds de partenariat pour le carbone forestier
(FCPF)**



Exclusion de responsabilité : La Banque mondiale et le Programme ONU-REDD+ ne garantissent pas l'exactitude des données incluses dans les propositions de mesures pour l'état de préparation (R-PP) présentées par les pays participant au programme REDD+, et ne sauraient être tenus responsables des conséquences de leur utilisation. Les frontières, couleurs, appellations et autres informations figurant sur les cartes présentées dans les R-PP n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucune prise de position quant au statut juridique d'un territoire quelconque, pas plus que la reconnaissance ou l'acceptation de ces frontières.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES
Rue SAKAWA, Quartier Administratif, Tel (00228) 22 21 28 97,
Email : merft_togo@yahoo.fr, LOME-TOGO

Résumé analytique

Le Togo est un pays à faible couverture forestière (6,8% de taux de couverture forestière en 2010) qui malheureusement a un taux élevé de pertes relatives de surface forestière dans le monde (5,1% entre 2000 et 2010). Conscient de cette situation, le pays a intégré la REDD+ dans son plan national de développement pour permettre à la forêt et les arbres hors-forêt de continuer par jouer un rôle socio-économique et écologique très important. C'est dans cette perspective que le ministère de l'environnement et des ressources forestières a mobilisé l'ensemble des acteurs clés pour élaborer le présent document du RPP REDD. La forte tendance à la déforestation et à la dégradation des forêts du Togo justifie l'importance de la formulation d'une stratégie préliminaire REDD+ comme moyen d'atténuation et aussi d'adaptation au changement climatique mais surtout comme approche globale de développement en milieu rural. La candidature du Togo à l'adhésion au FCPF pour une mise à échelle des efforts de gestion durable des forêts présente plusieurs avantages : (i) le Togo est un petit pays du point de vue superficie (56 600 Km²) où l'arbre est au centre de tout le paysage en milieu rural, il est de ce fait facile d'engager des actions REDD d'envergure nationale avec relativement peu de moyens, (ii) l'ambition politique d'accroître la couverture forestière nationale est manifeste et clairement exprimé dans les documents de politique et de stratégies nationales et de ce fait la REDD plus va au-delà du carbone et met au centre du développement la forêt et l'arbre hors forêt, (iii) le cas du Togo permet au FCPF d'expérimenter la REDD+ dans un pays à faible couverture forestière où la dégradation et la déforestation constitue u défis majeurs du développement , de ce fait les expériences pilotes concrètes qui donneront des succès pourraient servir de cas d'école pour des pays aux contraintes similaires en vue de la mise à échelle du concept REDD+.

Pour ce faire, le Togo propose de développer cinq (05) axes stratégiques préliminaires qui seront affinés à la suite des études et des concertations nationales pendant la phase de la RPP. Ces axes stratégiques sont les suivants : (i) agriculture performante adaptée au changement climatique et à faible émission de carbone, (ii) durable des forêts existantes et accroissement du patrimoine forestier, (iii) maîtrise des énergies traditionnelles et développement des énergies renouvelables, (vi) aménagement du territoire et réforme foncière, (v) coordination intersectorielle et bonne gouvernance dans le secteur forestier.

Les principaux acteurs identifiés et qui ont activement participé au processus RPP-REDD+ au Togo sont : (i) l'Etat représenté par le gouvernement et les services administratifs ; (ii) les organisations de la société civile, la chefferie traditionnelle, les communautés locales, les élus locaux, les collectivités décentralisées (iii) le secteur privé, et (iv) les partenaires techniques et financiers (PTF). Ce processus est participatif selon une approche holistique qui tient compte de tous les aspects socio-économiques et écologiques tout en mettant les populations au centre de toutes les interventions. Il s'agit d'un processus prévu pour durer quatre (04) ans. La R-PP du Togo vise quatre résultats principaux notamment (1) un cadre institutionnel opérationnel et une expertise nationale qualifiée est développé pour conduire le processus REDD+ ; (2) des études fiables sont conduites et des rapports de qualité sont produits sur le niveau de référence national des forêts ; (3) une stratégie REDD+ est validée de manière concertée avec tous les acteurs concernés ; (4) un système efficace de suivi et d'évaluation de l'évolution des ressources forestières au niveau national est mis en place.

Ces résultats seront obtenus à travers les activités développées dans les différentes composantes du RPP REDD. On retiendra principalement les aspects suivants :

1. un montage institutionnel qui comporte trois niveaux :

- un comité national REDD+ qui est composé des représentants des institutions de l'Etat, des organisations de la société civile, du secteur privé, de la chefferie traditionnelle et des institutions de recherche. Le Comité national REDD+ est l'organe décisionnel. Il est présidé par le Ministre de l'Environnement et des ressources forestières ;
- un comité technique REDD+ qui est un organe d'appui technique au Comité national REDD+ composé des représentants des ministères clés et des Organisations de la société civile et se réunit trimestriellement. Il s'agit d'un organe de 11 membres qui assiste la coordination nationale et le comité national dans leurs activités ;
- une coordination nationale REDD+ qui est l'unité de gestion opérationnelle. Elle est composée d'un coordonnateur national et des experts nationaux recrutés en fonction des différents volets

de la REDD+. La coordination nationale REDD+ est l'organe opérationnel d'exécution qui travaille au quotidien sur le processus REDD+.

2. **une évaluation de l'utilisation des terres, de la loi forestière, de la politique et de la gouvernance forestières** sera conduite pour aider le pays à identifier les principaux facteurs du déboisement et/ou de la dégradation ainsi que de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier. Cette évaluation examinera les expériences passées en matière de gestion durable des forêts afin d'identifier des approches prometteuses pour la stratégie naissante de la REDD+. Cette analyse fournira également des données sur l'utilisation des terres et sur les autres tendances, ainsi que les principales leçons apprises, les défis et les opportunités pour relever ces derniers.
3. **une stratégie préliminaire REDD+** axée sur cinq options stratégiques préliminaires et qui doit être approfondie au cours du processus RPP-REDD+ pour apporter une réponse appropriée aux facteurs du déboisement et de la dégradation identifiés lors de l'évaluation et pour faire face aux défis de développement du secteur rural en lien avec les secteurs connexes.
4. **un inventaire forestier national** qui sera conduit en utilisant des images satellitaires nécessaires pour suivre la dynamique des écosystèmes forestiers et des missions d'inventaire sur le terrain pour vérifier et collecter les données nécessaires. C'est dans ce contexte que le Togo se propose de mettre en place une démarche méthodologique afin de développer un niveau de référence qui devrait prendre en compte la déforestation et la dégradation des forêts ainsi que les variations des stocks de carbone à l'échelle nationale (c'est-à-dire en dehors des forêts classées). Cette estimation va se baser sur des données de télédétection couplées aux missions de terrain, les bonnes pratiques et méthodologie du GIEC, pour déterminer de façon fiable l'évolution de la couverture forestière, la variation des stocks de carbone et l'identification des facteurs et des variables explicatifs de la déforestation. Le niveau de référence développera les éléments de base qui permettront aux politiques de réaliser les négociations internationales sur le mécanisme REDD+. Il servira ainsi d'outil d'aide à la décision permettant de fixer l'engagement du Togo dans la REDD+ dans un cadre plus large de développement rural intégré.
5. **un système MRV de la REDD+** qui prend en compte trois dimensions : (i) le carbone/émissions et absorptions, (ii) les facteurs de déforestation et dégradation des forêts classées et autres terres et (iii) les bénéfices autres que le carbone. Outre ces trois principales dimensions, le système de suivi permettra au Togo de rapporter les données et de vérifier la validité des résultats. L'approche retenue est d'impliquer tous les acteurs de manière participative, du niveau local (communal) et régional au niveau national.
6. **une REDD+ qui apporte bien d'autres améliorations ou bénéfiques** dans plusieurs domaines tels la gouvernance, la situation économique, l'environnement et l'écosystème forestier (en termes de biodiversité, de qualité de l'air et de l'eau, de régulation des érosions, etc.), le développement rural y compris l'agriculture et les dimensions sociales (culturelles, sanitaire, etc.). Les bénéfices additionnels attendus sont entre autres: (i) l'adaptation des communautés aux changements climatiques, (ii) la disponibilité des ressources en eau, (iii) le renforcement de capacité, de l'éducation et de la culture environnementale, (iv) l'amélioration des rendements agricoles, (v) l'augmentation des services éco-systémiques ou des fonctions environnementales des forêts et les alternatives aux questions d'énergie biomassique.

La démarche REDD+ a proprement démarré par un atelier de renforcement des capacités des parties prenantes organisé en 2008 en vue d'informer tous les acteurs forestiers sur la REDD+. Une note conceptuelle du programme REDD+ a été à cet effet élaborée en 2009 pour servir de base de réflexion dans le processus de formulation du programme national d'investissement pour l'environnement et les ressources naturelles (PNIERN). En décembre 2009, le Togo a souscrit à la quatrième décision de l'Annexe 2 de l'Accord de Copenhague qui invite les parties signataires à se référer aux directives indicatives contenues dans l'annexe de la décision 2/COP.13 (paragraphe 7 et 11). En Mai 2010, le Togo a adhéré au Partenariat REDD+ lors de la conférence sur le climat et la forêt à Oslo. Par la suite, la REDD+ a fait l'objet d'intégration dans les programmes de développement du Togo qui ont fait aussi l'objet de consultations régionales et nationales.

Des ateliers régionaux ont été organisés dans les cinq régions économiques du pays pour une plus grande appropriation du PNIERN avant sa validation nationale les 6 et 7 octobre 2010. Il s'en est suivi des séances de plaidoyers hors du pays à l'occasion des rencontres internationales sur

l'environnement couronnées par une table ronde, en présence d'une trentaine de partenaires techniques et financiers, organisée à Lomé au Togo les 8 et 9 juin 2011. Parallèlement, le sous-secteur forestier a fait l'objet, plus spécifiquement, d'une large consultation des acteurs dans le cadre du processus de formulation du Plan d'Action Forestier National (PAFN) financé par la FAO entre 2010 et 2011. Les actions urgentes contenue dans le PNIERN et qui concernent la gestion durable des forêts ont été affinées lors de l'élaboration du PAFN.

Un avant-projet de politique forestière qui renforce la déclaration de politique forestière adoptée en 2010 a été proposé au Gouvernement en 2012 avec la participation de tous les acteurs. Cette participation s'est faite à travers la mise en place d'un cadre permanent d'échange, des consultations, des sensibilisations, des ateliers régionaux d'analyse et de partage, des émissions radiophoniques, des formations en gestion durable des forêts (GDF) avec une forte implication des ONG locales. Par ailleurs, dans le cadre de l'exercice d'élaboration des priorités nationales à soumettre au financement de la cinquième reconstitution des ressources du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM-5) pour la période 2010-2014 dans ces trois domaines focaux (Diversité Biologique, dégradation des terres et changement climatique), il a été organisé à travers tout le pays une large concertation des différents acteurs intervenant dans le domaine de la gestion de l'environnement en 2011 avec un accent sur la REDD+. Dans la poursuite de cette approche participative, une équipe restreinte de 15 membres dont les représentants des ministères clés, des ONG et du secteur privé a été mise en place en 2011 pour préparer le document RPP-REDD+. Ce groupe restreint qui a bénéficié d'un atelier de mise à niveau avec l'appui de l'OIBT et du PNUD et de la Suisse a permis d'élaborer une première version de document RPP. Par la suite le document de R-PP a été amélioré par la même équipe suite aux commentaires des personnes ressources et a fait l'objet d'une plus grande concertation avec tous les acteurs lors d'un atelier national qui s'est tenu les 8 et 9 Juillet 2013 à Lomé. La présente version soumise au FCPF a pris en compte toutes les recommandations des acteurs présents à cet atelier et des recommandations des Experts du TAP.

Le budget global du processus de préparation à la REDD+ est évalué à 4989,30 de dollars US. Ce montant sera mobilisé auprès de quatre sources principales : (1) l'Etat togolais à travers le ministère en charge de forêt contribuera en nature et en espèce à hauteur de 423 900 dollars US, (2) les partenaires en développement déjà en action notamment la Banque mondiale à travers le projet gestion intégrée des catastrophes et des terres à hauteur de 1 175 000 dollars US (annexe 5), (3) le montant global sollicité auprès du FCPF est de 3 390 400 de dollars US. (4) Un autre partenaire potentiel est la GIZ.

Le Gouvernement fédéral allemand à travers le programme « Appui au REDD+-readiness et réhabilitation de forêts au Togo » se propose d'apporter au Togo un appui financier (à déterminer) pour une complémentarité dans la mobilisation des fonds du FCPF. Cette annonce a été officiellement faite au Togo en Août 2013 et une mission allemande de pré-identification des champs d'action de l'Allemagne s'est effectuée au Togo du 29 octobre au 07 novembre 2013. Ce financement complémentaire allemand sera essentiellement orienté vers les activités de terrain visant à réhabiliter les forêts existantes et les aires protégées et à maîtriser les questions de bois énergie, à évaluer le potentiel forestier national et initier la réforme foncière. Le programme sera détaillé ultérieurement en parfaite complémentarité avec le financement que le Togo pourrait obtenir du FCPF. C'est dans cette logique que l'Allemagne et le Togo ont convenu de prendre le document du R-PP comme base pour la formulation du programme allemand. A cet effet l'expert international qui a accompagné l'élaboration de la RPP REDD+ est également celui qui accompagne la GIZ dans la définition de son appui au Togo.

Sigles et Acronymes

AFD	: Agence Française pour le Développement
AFRI	: Aménagement Forestier et Reboisement Industriel
AGR	: Activité Génératrice de Revenus
ANGE	: Agence Nationale de Gestion de l'Environnement
AP	: Aires Protégées
AT	: Assistance Technique
AVGAP	: Association villageoise de Gestion des Aires Protégées
BIDC	: Banque d'Investissement et de Développement
BM	: Banque Mondiale
BOAD	: Banque Ouest Africaine pour le Développement
BRIC	: Banque Régional d'Investissement de la CEDEAO
CCDD	: Comité Cantonal de Développement Durable
CCE	: Cahier de Charge Environnemental
CCNUCC	: Convention Cadre des Nations Unis sur le Changement Climatique
CDQ	: Comité de Développement de Quartier
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CH4	: Méthane
CIFOR	: Centre International de Recherche Forestière
CILSS	: Comité permanent Inter-état pour la Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CITES	: Commerce International des Espèces de faune et de flore Sauvages menacées d'extinction
CN-REDD+	: Comité National REDD+
CNDD	: Comité National de Développement Durable
CNI	: Communication Nationale Initiale sur le changement climatique
CVD	: Comité Villageois de Développement
CO	: Monoxyde de Carbone
CO ₂	: Dioxyde de Carbone
CO _{2-e}	: Equivalent CO ₂ (Unité de mesure d'émission de GES directs)
COP	: Conférence des Parties
CONGREMA	: Collectif des ONG de la Région
CPDD	: Comité Préfectoral de Développement Durable
CRDD	: Comité Régional de Développement Durable
DAAF	: Direction des Affaires Administratives et Financières
DCN	: Deuxième Communication Nationale sur les changements climatiques
DE	: Direction de l'Environnement
DEF	: Direction des Eaux et Forêts
DEP	: Direction des Etudes et de la Planification
DFC	: Direction de la Faune et Chasse
DGD	: Direction Générale de la Douane
DGSCN	: Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DGSN	: Direction Générale des Statistiques Nationales
DP	: Direction Préfectorale
DPFT	: Déclaration de la Politique Forestière du Togo
DRF	: Direction des Ressources Forestières
DSID	: Direction de la Statistique agricole de l'Informatique et de la Documentation
DSRP	: Document de Stratégie de réduction de la Pauvreté
ECOPAS	: Ecosystèmes Protégés en Afrique Sahélienne
EE	: Evaluation Environnementale
EESS	: Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique
EIE	: Etudes d'Impact Environnementale
FAO	: Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCPF	: Forest Carbon Partnership Facility
FDS	: Faculté des Sciences

FED	: Fond Européen de Développement
FEM	: Fond pour l'Environnement Mondial
FFEM	: Fond Français pour l'Environnement Mondial
FLEGT	: Forest Law Enforcement Governance & Trade
FNE	: Fond National pour l'Environnement
FNDF	: Fond National de Développement Forestier
FONGTO	: Fédération des ONG du Togo
FOSA	: Etude Prospective du Secteur Forestier en Afrique (Forestry Outlook Studies for Africa)
FRDC	: Fond Régional de Développement de la CEDEAO
FSCC	: Fond Spécial pour le Changement Climatique
GAD	: Agro forestier pour le Développement
GDTE	: Gestion Durable des Terres et de l'Eau
GES	: Gaz à Effet de Serre
GFDRR	: Dispositif mondial de Réduction des Effets des Catastrophes et de Relèvement
GIEC	: Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GNT/GDF	: Groupe National de Travail sur la Gestion Durable des Forêts
GPS	: Global Position System
HAFL	: Haute Ecole des Sciences Agronomiques, Forestières et Alimentaires, Bern, Suisse
ICF	: Initiative Climat et Forêt
IEC	: Information Education Communication
IFCI	: Initiation Internationale pour le Carbone Forestier
IFE	: Inspection Forestière Environnementale
IIC	: Initiative Internationale pour le Climat
ITRA	: Institut Togolais de Recherche Agronomique
JVE	: Jeunesse Volontaire pour l'Environnement
MAR	: Ministère de l'Aménagement Rural
MANA	: Mesures Appropriées au niveau National pour les Atténuations
MDP	: Mécanisme de Développement Propre
MEAHV	: Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise
MAEP	: Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
MATDCL	: Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales
MERF	: Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
MPDAT	: Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire
MRV	: Monitoring Reporting Vérification
OAB	: Organisation Africaine des Bois
ODEF	: Office de Développement et d'Exploitation des Forêts
OGM	: Organisme Génétiquement Modifié
OIBT	: Organisation Internationale des Bois Tropicaux
OKM	: Oti-Kéran-Mandouri
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU-REDD+	: Programme de l'Organisation des Nations Unies sur la REDD+
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAFN	: Plan d'Action Forestier National
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PANA	: Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques
PANSEA	: Plan d'Action National pour le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement
PAPE	: Programme d'Appui au aux Parc de l'Entente
PASR	: Population Affectée par la Stratégie REDD+
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
PGESS	: Plan de Gestion Environnemental et de la Sauvegarde Sociale
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIP	: Programme d'Investissement Forestier
PNADE	: Programme National d'Action Décentralisé pour la gestion de l'Environnement
PNAE	: Plan National d'action pour l'Environnement
PNE	: Politique Nationale de l'Environnement

PNGE	: Programme National de Gestion de l'Environnement
PNIASA	: Programmes National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PNIERN	: Programme National d'Investissements pour l'Environnement et les Ressources Naturelles
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PONAT	: Politique Nationale d'Aménagement du Territoire
PRCGE	: Programme de Renforcement de Capacité et de Gestion de l'Environnement
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
REDD+	: Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
RGPH	: Recensement Général de la population et de l'Habitat
RN	: Ressources Naturelles
R-PIN	: Readness Plan Idea Note
R-PP	: Readness Plan Proposal
SCAPE	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SECCI	: Initiative pour l'Energie Durable et le Changement Climatique
SG	: Secrétariat Général
SIE-TOGO	: Système d'Information Energétique du Togo
SIG	: Système d'Information Géographique
SNGFV	: Très Haute Résolution
SPA	: Fond Spécial de Priorité Stratégique pour l'Adaptation
STATFORBOIS	: Projet Statistique Forêts Bois
STN-REDD+	: Secrétariat Technique National REDD+
UAVGAP	: Union des Associations Villageoises de Gestion des Aires Protégées
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UL	: Université de Lomé
UN-REDD+	: Organisation des Nations Unies sur la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la dégradation des forêts
UONGTO	: Union des ONG du Togo
UTCATF	: Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie
UVGAP	: Union des Association villageoise de Gestion des Aires Protégées
WAP	: W-Arly-Pendjari